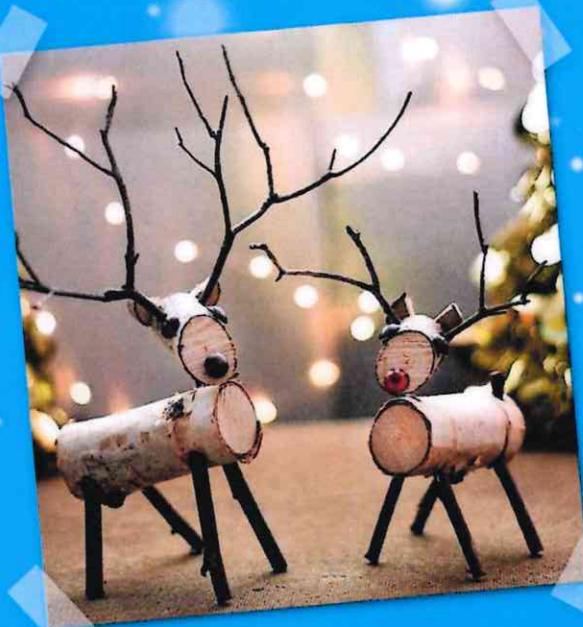


Désertines

53

Commune de la Mayenne

Bulletin Municipal
Janvier 2024



www.desertines53.fr

SOMMAIRE

- **Le mot du maire** **page 2**

- **Informations importantes extraites
des différentes réunions** **page 3**

- **La vie communale** **page 8**
- **Infos pratiques** **page 14**
- **En bref** **page 16**
- **L'école** **page 19**
- **Le Bocage Mayennais** **page 22**
- **Les associations du canton** **page 26**
- **Les associations** **page 29**

- **Numéros utiles** **page 35**



LE MOT DU MAIRE

A la demande de l'académie, après concertation avec les parents d'élèves et une longue réflexion, le conseil municipal a délibéré pour la création d'un regroupement pédagogique intercommunal (RPI) avec Fougerolles du Plessis.

Une décision difficile à prendre, mais devenue nécessaire car avec vingt élèves pour les deux classes depuis quelques années les effectifs deviennent insuffisants pour maintenir l'école,.

Nous avons toujours mis les moyens financiers nécessaires pour le bon fonctionnement de notre école, classe de qualité, des équipements informatiques, participation aux sorties pédagogiques, classes découvertes, un coût de garderie de soixante centimes par jour, quel que soit le temps de présence de l'enfant de 7 h à 18h30 et enfin un coût de repas de la cantine très raisonnable. Je précise, et c'est important, une équipe enseignante appréciée des enfants et des parents.

Si le nombre de naissances dans la commune pouvait laisser espérer le maintien de notre école, le choix des familles, que je respecte, est différent, donnant plutôt priorité à la proximité de leur lieu de travail ou de l'école voisine pour scolariser leurs enfants.

La municipalité mettra à la rentrée prochaine une nouvelle organisation pour accompagner et faciliter la vie de parents qui font le choix de scolariser leurs enfants au RPI.

Pour cette nouvelle année nous allons poursuivre notre programme d'enfouissement des réseaux, ces travaux seront réalisés route de St Aubin.

Le dossier de construction d'une ombrière sur le parking du terrain de football arrive à sa fin et va nous être présenté prochainement par Territoire Energies Mayenne.

Début janvier, la communauté de communes a signé avec l'état et le département une opération programmée d'amélioration de l'habitat privé avec un soutien technique et financier pour encourager la réhabilitation des logements dans le domaine des économies d'énergie, de l'adaptation aux handicaps et au vieillissement. Cette action concerne les propriétaires et propriétaire bailleurs

Une communication sera faite prochainement pour présenter ce dispositif, des permanences seront misent en place dans les Frances Services.

Enfin une bonne nouvelle, les travaux de la RD5 entre Vieuvy et Gorrion vont commencer courant février, pour se terminer en novembre. Pendant toute cette période la route va être fermée et une déviation sera mise en place.

De la part du Conseil municipal, des agents communaux, je vous souhaite mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, santé, bonheur, réussite dans vos projets, pour vous et vos proches.

Bruno Lestas

INFORMATIONS IMPORTANTES EXTRAITES DES DIFFÉRENTES RÉUNIONS

Réunion du 10 juillet 2023

Recours à la mission d'assistance à l'archivage du CDG 53

Le service de mission assistance à l'archivage du Centre de Gestion de la Mayenne a été sollicité pour le classement des archives communales et le devis a été validé par le Conseil Municipal.

Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide d'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

Charge le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Vente d'herbe sur pied

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

- de vendre l'herbe au GAEC Les Planches situé au lieu-dit « Les Planches » à Désertines, pour la somme de 70 € pour le terrain situé à « La Gauterie » (section O n°7)

Réception d'une manifestation d'intérêt spontanée – Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt concurrent

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE la mise à disposition du parking du terrain de football 22 rue du Maine, à un prestataire en vue de l'installation et l'exploitation d'ombrière photovoltaïque.
- APPROUVE le lancement d'un avis de publicité, suite à la manifestation d'intérêt spontanée reçue par la Mairie, et selon les modalités ci-dessus, en vue de permettre à d'éventuels concurrents de manifester leur intérêt.

- HABILITE Monsieur le Maire à engager les dépenses nécessaires au lancement de cet avis de publicité.

Devis

Monsieur le Maire Présente au Conseil Municipal les devis reçus ainsi que la convention avec Mayenne culture :

Le premier devis d'un montant de 11902.20 € TTC, concerne la réfection du chemin de la Durandière. Il a été envoyé par l'entreprise Lochard Beaucé.

Le 2^{ème} devis, d'un montant de 4 119.60 € TTC concerne la réfection du trottoir bd Testard entre MAD et D2N.

La convention avec Mayenne culture, d'un montant de 280.05 € TTC concerne des animations chorégraphiques à l'école de Désertines pour l'année scolaire 2023/2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Accepte les devis et la convention.
 - Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ces dossier

Coût des services et révision des tarifs location salle polyvalente

Suite à l'augmentation du prix du gaz et à l'attitude de certaines personnes concernant le nettoyage de la salle polyvalente,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide les propositions suivantes :
8 € le m3 consommé

50 € de l'heure de ménage effectué si salle non rendue propre.

Ces tarifs seront applicables à compter du 1^{er} septembre 2023

Présentation du rapport annuel de la station d'épuration

Monsieur le Maire Présente au Conseil Municipal le rapport annuel de la station d'épuration (année 2022) Aucune anomalie n'a été détectée. L'unité de traitement est bien suivie et entretenue.

Questions diverses

- La boulangerie JOLY Pâtisserie a envoyé un courrier faisant part de leur intention de mettre fin à la convention de mise à disposition de distributeurs de pain et produit frais à compter du 27 août.
- La main courante du terrain de football est terminée. La réception des travaux a eu lieu. Tout est conforme. L'inauguration de ces installations aura lieu le 1^{er} septembre à 19 h.
- La prochaine rentrée scolaire 2023-2024 aura lieu à l'école de Désertines.

Réunion du 07 septembre 2023

Délibération attribution pour la mise à disposition à la Société Mayenne Ombrières du parking du terrain de football en vue de la réalisation d'une ombrière photovoltaïque

La société Mayenne Ombrières a manifesté son intérêt pour réaliser un projet de développement d'énergies renouvelables sur des emprises du domaine public

Considérant que la commune souhaite donner une suite favorable à ce projet

Sur proposition du maire, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve la mise à disposition du foncier par convention d'occupation du domaine public constitutive de droits réels à la Société Mayenne Ombrières.
- En contrepartie de la mise à disposition des surfaces identifiées sur le(s) site(s), Mayenne Ombrières s'engage à verser une soulte unique de 1 500 € en année 1.

Conventions diverses avec la SAUR

Les conventions conclues avec la Saur sont reconduites jusqu'au 30 juin 2025.

Expérimentation du Compte Financier Unique à compter du 1^{er} janvier 2024

Le compte financier unique permettra de favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, d'améliorer la qualité des comptes et de simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable. Le compte administratif et le compte de gestion sont remplacés par le CFU.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- APPROUVE la mise en place de l'expérimentation du compte financier unique pour l'exercice 2023
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention relative à l'expérimentation du compte financier unique annexée à la présente délibération et tout document s'y afférant.

Convention entre l'EHPAD de Fougerolles du Plessis et la Commune

M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de signer une convention de fourniture de repas enfants et adultes entre l'EHPAD de Fougerolles du Plessis et la commune. Cette convention permet de pallier au départ en retraite de la cantinière et de maintenir ainsi les repas pour l'école et le portage des repas.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de fourniture de repas entre l'EHPAD de Fougerolles du Plessis et la commune de Désertines.

Tarif redevance assainissement 2024

Deux cabinets d'architecte ont été sollicités les mois précédents pour l'aménagement de l'ancien fournil en logement (s). Un seul a répondu, il s'agit de TRICOT Architecture, le Rocher Monthorin à Louvigné du Désert. Madame Bricchet présente au Conseil Municipal l'avant-projet reçu.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de ne pas changer les tarifs de l'assainissement pour l'année 2024, et de reconduire les tarifs de 2023 :

- l'abonnement à 30 €

- les 50 m³ 0,60 €

- les mètres cubes supplémentaires 0,55€

- la consommation forfaitaire de 30m³ par foyer pour ceux alimentés par un puits et rejetant leurs eaux usées dans le réseau public.

Délibération de principe -Avant-projet sommaire Tavaux Dissimulation rue du Maine EF-04-001-23

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'avant-projet sommaire dissimulation des réseaux électriques, des infrastructures de communication électronique et de l'éclairage cité en référence, rue du Maine.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

1. Décide de réaliser la dissimulation des réseaux électriques, téléphoniques et éclairage public en 2024
2. S'engage à participer financièrement aux travaux de dissimulation des réseaux électriques, des infrastructures de communication électronique et de l'éclairage public ci-dessus aux conditions en vigueur au moment de la programmation.
3. S'engage à prendre en charge l'intégralité du financement de toute étude réalisée non suivie de travaux et celle-ci ne pourra bénéficier de la subvention.

Convention nouveaux locataires distributeurs boulangerie

Après délibération, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer une convention avec les dirigeants de l'Intermarché de Fougerolles-du-Plessis pour reprendre le service des distributeurs.

Point sur les travaux

La réfection du chemin de la Durandière est terminée.

Les rideaux de la salle polyvalente ont été changés.



Questions diverses

- Le logement locatif situé 2, lotissement du Domaine est libre. Des travaux pour le remettre au goût du jour vont être effectués.
- La rentrée de l'école s'est bien passée avec un effectif de 20 élèves. La directrice, Mme Legoff Floriane est partie et Mme HALLIEZ Hélène (PS à CP) a repris la direction. Mme HEDAN Mathilde (CE 1 à CM 2) est arrivée.
- Suite à la réflexion sur l'avenir de l'école, Le Conseil Municipal et les parents d'élèves sont conviés le 13 octobre aux portes ouvertes de l'école Marin-Marie à Fougerolles du Plessis de 19h à 20 h30.
- Mme Courteille Annick a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} novembre 2023. Une annonce est déposée sur le site emploi territorial pour son remplacement.

Réunion du 26 octobre 2023

Les portes ouvertes de l'école Marin-Marie à Fougerolles du Plessis ont eu lieu le 13 octobre 2023.

Une personne a été recrutée pour le service à la cantine. Les repas seront assurés désormais par l'Epadh de Fougerolles du Plessis.

Réunion du 07 décembre 2023

Le Conseil Municipal après concertation et débat, a voté à bulletin secret à l'unanimité la création d'un RPI centralisé avec la commune de Fougerolles du Plessis-La Dorée à compter de la rentrée de septembre 2024.

Suite au courrier de la Direction Régionale des Affaires Culturelles concernant l'inventaire des Verrières d'Alleaume achevé en 2023, il en résulte que l'église Saint Pierre de Désertines y est représentée et qu'elle présente un intérêt pouvant justifier une inscription au titre des monuments historiques.

Le rapport de visite avec analyses des lagunes ne présente aucune anomalie.

LA VIE COMMUNALE

ÉTAT-CIVIL 2023

NAISSANCES (2 non répertoriés)

Jules GUILLOUX né à Mayenne le 3 janvier
Adèle ROUSSEAU née à Fougères le 9 mai
Estevan HUIGNARD né à Mayenne le 2 août
Lazare AUGIER DE MOUSSAC né à Désertines le 13 août



MARIAGE

Stéphane COURAULT et Gaëlle LE MEUR le 30 septembre



DÉCÈS (1 non répertorié)

Geneviève CRUCHET le 12 janvier
Éric BLANCHET le 5 février
Albert AVRIL le 1^{er} mai
Jean-Michel GOURLIN le 8 juin
Arlette LEHOUX le 14 juin



Information : tous les actes ne figurent pas car les personnes en ont fait le souhait

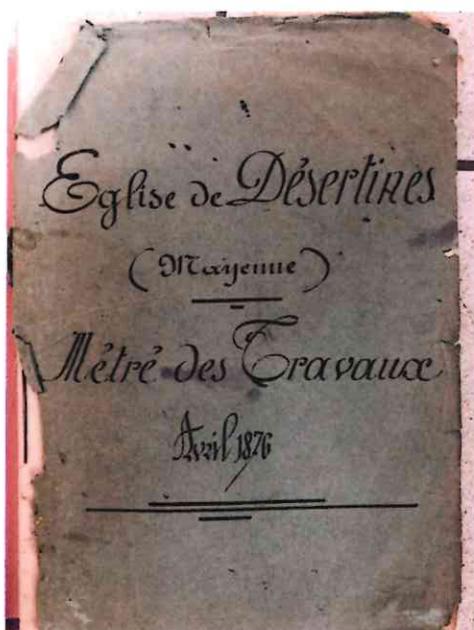
Classement des archives communales

La mairie de Désertines a décidé de préserver et de mettre en valeur le patrimoine écrit de la commune en faisant appel à une archiviste itinérante du Centre de gestion des collectivités territoriales de la Mayenne pour une mission de 42 jours.

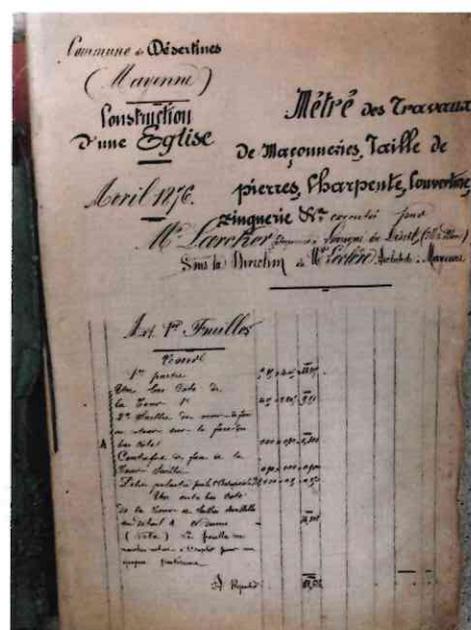
Les documents inutiles ont été éliminés selon la réglementation archivistique française. Ainsi, pour des raisons de confidentialité, 30,1 mètres linéaires d'archives (soit environ 1,2 tonne de documents) ont été acheminés vers l'usine d'incinération COSYNERGIE 53 située à Pontmain.

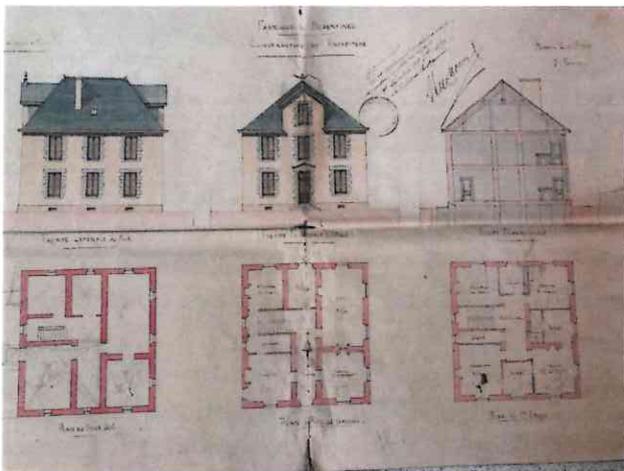
Les archives présentant un intérêt historique, juridique et/ou administratif ont été, quant à elles, classées et inventoriées par l'archiviste. 37 mètres linéaires de documents (registres des délibérations du conseil municipal, dossiers de construction des bâtiments communaux et des chemins ruraux, permis de construire, dossiers d'élection...) ont été traités afin que la secrétaire de mairie puisse retrouver plus facilement les documents dont elle a besoin au quotidien. Une formation a été organisée afin de lui expliquer la nouvelle organisation des archives communales ainsi que les règles et les modalités de communication des documents au public. Deux instruments de recherche ont été réalisés, un pour les archives modernes couvrant la période XVI^{ème} siècle-1982 (6,7 mètres linéaires) et un pour les archives contemporaines couvrant la période 1983-2021 (30,3 mètres linéaires).

Afin d'accueillir l'ensemble de son fonds d'archives, la municipalité de Désertines a équipé le local archives de rayonnages métalliques supplémentaires portant la capacité de stockage totale à 46,2 mètres linéaires. L'accroissement annuel des archives communales de Désertines varie de 0,7 à 0,8 mètre linéaire. A ce jour, le local archives dispose de 6,7 mètres linéaires de rayonnages disponibles, de quoi accueillir les archives communales pendant environ 8 ans.



Construction de l'église
Mètre des travaux,
1876, 2 M 1





Construction du presbytère, plans, 1900, 2 M 7

Local
archives de la
mairie après
intervention
de l'archiviste,
2023



Inauguration main courante terrain de football

Le 1er septembre a eu lieu l'inauguration de la nouvelle main courante du terrain de football de Désertines, en présence de M. Nicolas POTTIER, président du District de la Mayenne, de M. Alain Beaupied de la Commission Départementale des Terrains et des Infrastructures Sportives, de MM. Stéphane Gougeon et Nicolas Leroyer, co-présidents de l'USD et de la Municipalité.

La commune remercie la FFF (Ligue des Pays de la Loire) pour la subvention accordée pour ces travaux ainsi que les joueurs qui se sont investis dans cette réalisation.

La soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié et d'une galette saucisse.



LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

	COMMUNE	HORS COMMUNE
• WEEK-END <i>(du vendredi après-midi au dimanche soir)</i>	175 €	260 €
• Journée supplémentaire	50 €	60 €
• ½ journée supplémentaire	35 €	40 €
• Petite Salle la journée	60 €	-
• 1 repas en semaine	100 €	140 €
• Concours de belote / Loto	45 €	100 €
• Vins d'honneur <i>(verres compris)</i>	40 €	60 €
• Soirée dansante <i>(avec repas)</i>	320 €	410 €
• Bal public / Bal disco	160 €	550 €
• Théâtre / Assemblée générale <i>(verre compris)</i>	45 €	80 €
• Réunion / Conférence <i>(verre compris)</i>	-	35 €
• Thé dansant	120 €	160 €



La vaisselle est facturée au prix de 0.35 € l'unité pour un couvert complet et 0.20 € l'unité pour un couvert lunch (couteau, fourchette et verre). La vaisselle neuve 0.70 € le couvert complet.



Le gaz et l'électricité seront facturés en plus de la location suivant le relevé de compteur qui sera effectué à la remise des clés et au retour. Le KW sera facturé au prix de 0.21 € et le gaz au prix de 8 € le m³.

La salle devra être rendue propre ou il sera facturé 50 € de l'heure de travail effectué.

Il est désormais demandé au locataire une attestation d'assurance à chaque location et un chèque de caution de 100 €

Pour toutes réservations payantes, il sera demandé le versement des arrhes à hauteur de 50 % du tarif de la location à la réservation. Ces arrhes seront versées directement à la caisse du trésorier. En cas d'annulation cette somme restera acquise à la commune.

La capacité de la grande salle est de 350 personnes et celle de la petite salle de 50 personnes.



Pour la remise des clés lors de la location de la salle polyvalente, il faut s'adresser à Mme LECORDIER Delphine : 06.59.40.39.65

Afin de faciliter l'organisation de la location de la vaisselle, il est nécessaire d'appeler quelques jours avant et de bien calculer les quantités à réserver.



CARTE D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIE

A partir du 1^{er} décembre 2023, les déchèteries de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais seront accessibles uniquement sur présentation d'une carte d'accès.

Pourquoi une carte ?

L'instauration d'une carte va permettre de :

- **Identifier la provenance des usagers** pour éviter les dépôts extérieurs à l'intercommunalité. Jusqu'à présent ces coûts supplémentaires étaient supportés par les habitants du Bocage Mayennais ;
- **Améliorer le service rendu aux usagers** pour un meilleur accompagnement dans le geste de tri grâce à une meilleure fluidité de la circulation ;
- **Renforcer la sécurité** en régulant le nombre de véhicules présents simultanément sur le site ;
- **Établir un suivi statistique** de la fréquentation et des apports.

Qui est concerné ?

Tous les usagers (particuliers et professionnels) payant une redevance d'ordures ménagères sur l'une des 27 communes du territoire du Bocage Mayennais.

Comment entrer dans la déchèterie ?

A chaque passage, la carte devra être scannée devant un lecteur situé à l'entrée pour déclencher l'ouverture de la barrière. A la sortie, elle se lève automatiquement.

Si le nombre de véhicules autorisés sur le site atteint son maximum, l'utilisateur devra attendre qu'une place se libère avant d'entrer.

Nouvel habitant ? Comment obtenir sa carte ?

Pour obtenir une carte, il suffit de se déclarer au service Propreté :

- par le formulaire du site internet ;
- par mail à redevance@bocage-mayennais.fr ;
- par courrier au 6 place du Château, 53300 Ambrières-les-Vallées.

Le service procédera à l'enregistrement des données et la carte sera à retirer sur place à Ambrières ou envoyée par courrier au domicile de l'utilisateur.

Combien de carte peut-on demander ?

Pour les particuliers, une seule carte numérotée est établie par foyer.

Pour les professionnels, des cartes supplémentaires payantes pourront être attribuées sur demande et justificatifs.

La carte implique-t-elle d'autres modifications au règlement actuel ?

Aucun changement n'est apporté au fonctionnement de la déchèterie en 2024.

Ainsi, les horaires d'ouvertures ne sont pas modifiés, les dépôts restent gratuits et il n'y a pas de limitation du nombre de passage.

Que faire en cas de perte, de vol ou de dégradation de la carte ?

Il est nécessaire d'en informer le service. Toute nouvelle carte sera facturée 15 € et l'ancienne carte sera désactivée.

Que faire en cas de déménagement ou cessation d'activité ?

Tout changement est à déclarer au service soit :

- par le formulaire du site internet ;
- par mail à redevance@bocage-mayennais.fr ;
- par courrier au 6 place du Château, 53300 Ambrières-les-Vallées.



LES LINGETTES, C'EST PAS DANS LES TOILETTES !

LES LINGETTES, GANTS, PROTECTIONS PÉRIODIQUES
SE JETTENT À LA POUBELLE, SINON JE RISQUE :



De boucher les
canalisations



De détériorer mon
système sanitaire



D'avoir besoin
d'une intervention
coûteuse



De polluer
l'environnement

INFOS PRATIQUES



Recensement citoyen obligatoire

Le recensement citoyen est **OBLIGATOIRE**. Il se fait en mairie pour tous Français **dès l'âge de 16 ans** et avant la fin du 3^{ème} mois suivant. Les documents à fournir sont les suivants :

Carte d'identité et livret de famille des parents.

Le Maire délivre alors une attestation de recensement, à fournir **obligatoirement** pour se présenter à un concours ou à l'examen du permis de conduire.

Le jeune sera ensuite convoqué pour effectuer sa JDC (Journée Défense Citoyenneté). Cette journée est **obligatoire**.

Attention : un recensement tardif, c'est une convocation tardive à la JDC, l'impossibilité de s'inscrire à un examen et une non inscription automatique sur les listes électorales.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Le 9 juin 2024 auront lieu les élections européennes.

La date limite des inscriptions sur la liste électorale est le vendredi 3 mai 2024 en mairie (ou mercredi 1^{er} mai en cas d'inscription en ligne)

Les procédures de demande de procuration seront entièrement dématérialisées sur le site : <https://www.maprocuration.gouv.fr/>



HORAIRES DÉCHÈTERIES

DÉSERTINES : 2^{ème} et dernier vendredi du mois
Il n'est plus possible de déposer les encombrants.

GORRON : Lundi 14h à 18h

Mercredi : 14h à 18h

Vendredi : 14h à 18h

Samedi : 10h à 12h et 14h à 18h

Du 1^{er} novembre au 31 janvier : fermeture à 17h30

Communication

Pour plus d'informations en direct de la commune, vous pouvez aller sur le site :

www.desertines53.fr

Ou installez l'application **INTRAMUROS** sur votre portable :

Desertines

est sur

IntraMuros

Disponible sur Google Play

Disponible sur App Store

Téléchargement gratuit

Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours !

EN BREF...

Départ de Mme Courteille Annick à la retraite



Après 20 ans de services dans la commune,
Annick Courteille a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} novembre 2023

Lors d'une cérémonie conviviale, M. le Maire a retracé son parcours professionnel pendant ces 20 années passées au sein de la commune (essentiellement en tant que cantinière)

L'heure de la retraite a sonné et maintenant,
le temps est venu pour Annick de profiter de cette nouvelle vie !
Tous nos meilleurs vœux de bonne et heureuse RETRAITE !



Repas du CCAS



Le Samedi 30 Septembre dernier, le CCAS a organisé son repas annuel pour les personnes de la commune âgées de 70 ans et plus, ainsi que leurs conjoints. 55 personnes étaient présentes dont les 2 doyens : Monsieur Roger FONTAINE 98,5 ans et Madame Yvonne LEMARTINEL 94 ans. Le repas, copieux et délicieux, préparé par le restaurant « Le Lion d'Or » de Fougerolles du Plessis a été servi, comme habituellement par les membres du CCAS et du conseil municipal. Ci-après le menu :

- Kir avec velouté d'écrevisses
- Papillote de lieu à la crème de poireaux et sa julienne de légumes
- Confit de canard au vinaigre de framboise / écrasée de pommes de terre
- Salade / fromages
- Assiette gourmande : moelleux au chocolat / crème brûlée / choux à la crème
- Café et verre de pétillant.

Les participants ont égayé l'assemblée avec des chants d'époque et des histoires drôles. Cette belle journée pour les aînés de Désertines s'est close comme elle a commencé par le plaisir et la joie de se retrouver.



11 NOVEMBRE 2023

COMMÉMORATION

Mémoire et hommage à tous les morts pour la France : dépôt de gerbes et d'une couronne de "poppies" (coquelicots)



Lecture du message du Ministère des Armées, hymnes nationaux français et britanniques joués à la clarinette, en présence de nombreuses personnes et notamment d'anciens combattants, de militaires, d'élus, de conseillers municipaux et de ressortissants britanniques

« Face aux noms inscrits sur les monuments devant lesquels nous sommes rassemblés, nous nous souvenons de tous les morts pour la France qui trouvent le repos dans nos mémoires reconnaissantes (...)

Le 11 novembre est dédié à tous ceux qui sont tombés pour défendre notre Nation, notre liberté, nos valeurs sur notre sol comme en opération extérieure (...)

Extraits du message de M. le Ministre des Armées et de Mme la Secrétaire d'Etat auprès du Ministre

L'ÉCOLE

Pour cette nouvelle année scolaire, nous accueillons 21 élèves, une nouvelle enseignante, Maitresse Mathilde dans la classe des grands, et Karine à la cantine, puisque nous avons dit « au revoir ! » à notre super cantinière Annick.



Comme d'habitude, ça bouge à l'école !

Les fils conducteurs de l'année sont les jeux olympiques et l'école à la ferme.

Les grands ont découvert la pelote basque et ont participé à une rencontre inter-écoles sur l'endurance à Gorron.



Les petits se sont initiés au vélo dans la cour.
Nous avons célébré la journée du sport à l'école, en faisant plusieurs « flash mob » au cours de la journée.



Nos agriculteurs en herbe ont semé du blé et préparent un poulailler pour accueillir des poules après les vacances de Noël.

La classe maternelle a fêté la semaine du goût : ils ont cuisiné les fruits et légumes du potager de l'école (radis, rhubarbe...).

Nous continuons nos ateliers le vendredi matin, en lien avec l'environnement : bricolage et recyclage, jardinage, cuisine et fait maison.

Cette année nous faisons plusieurs élevages en classe : des phasmes, des escargots d'Afrique et notre super Roquette, un lapin bélier





Nous nous initions à la randonnée sur les chemins gorronnais.



Nous avons fêté Halloween : pour l'occasion, nous avons cuisiné des gâteaux à la citrouille et nous nous sommes tous déguisés.



Plusieurs sorties ont déjà été faites. Nous avons passé une journée aux Jardins des Renaudies, autour d'un atelier sur les cucurbitacées et un grand jeu à l'extérieur. Nous ne sommes pas rentrés les mains vides : courge spaghetti, courge bleue de Hongrie, courge de Siam et châtaignes. Nos petits cuisiniers sont bien occupés.



Au château de Mayenne, les grands ont découvert l'archéologie, sur un atelier de fouilles grandeur nature, et les petits ont appris pourquoi les châteaux forts sont aussi forts.



Nous sommes allés au cinéma et deux fois à la médiathèque.



Pour clore cette première partie de l'année et en attendant Noël, décembre a été rythmé par des défis journaliers, lancés par les lutins du Père Noël : s'habiller à l'envers, porter un accessoire de Noël, se faire une coiffure folle, se vêtir d'une tenue de gala... Le vendredi 15 décembre au soir, les enfants ont présenté des chants de Noël et une danse à leurs familles, qui se sont retrouvées autour d'un repas partagé.



LE BOCAGE MAYENNAIS



PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS

Une structure de proximité pour vos demandes au quotidien

France Services est un lieu unique au sein duquel les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches administratives: emploi, retraite, famille, social, santé, logement, accès au droit... Y compris les actes à réaliser par internet. Les animateurs sont formés par les opérateurs partenaires pour délivrer de l'information et des services en leur nom et vous accompagner dans la complétude de dossiers.

Vos démarches

Famille: CAF, MSA...



Fiscalité: accompagnement aux démarches en ligne

Logement: Caf, Mayenne Habitat



Accès au droit: conciliateur de justice, CDAD...

Emploi: Pole emploi, Mission locale 53, FEPEM, structure d'emploi et d'insertion



Titres: information sur les pré-demande en ligne sur ANTS: CNI, permis, certificat d'immatriculation

Une équipe à votre service



Contact: France services de Gorrion

Place de la Mairie - 53120 GORRON

Tel: 02.43.30.10.58

@: msap@gorron.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30

Le vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00



R.P.E DU BOCAGE

(Relais Petite Enfance)



MISSIONS DU RELAIS

Professionnels de la Petite Enfance

Vous êtes : assistant(e) maternel(le), assistant(e) familial(e), garde à domicile, candidat à l'agrément...

- ◆ Échangez sur vos pratiques avec d'autres professionnels.
- ◆ Renseignez-vous sur vos droits et devoirs en tant que salarié.
- ◆ Tenez-vous informé dans les domaines de la petite-enfance, l'agrément, les formations...
- ◆ Assistez aux « Matinées rencontre-éveil » pour rencontrer d'autres professionnels, rompre l'isolement et partager avec l'enfant un moment de jeu et de plaisir mutuel dans un cadre différent que votre domicile.
- ◆ Participez à des temps festifs et aux soirées d'échange sur le thème de la petite enfance.

Parents-Futurs parents

- ◆ Trouvez un mode d'accueil adapté à vos besoins : assistant(e) maternel(le) agréé(e), Maison d'assistantes maternelles, gardes à domicile... Faites-vous conseiller ou consultez simplement la liste actualisée des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s et des lieux d'accueil.
- ◆ Renseignez-vous sur les démarches à effectuer en tant que parent employeur : législation, contrat, droits, devoirs, aides financières, pajemploi, formation des salariés...
- ◆ L'enfant de 0 à 3 ans, accompagné d'un adulte,
- ◆ Participe, selon ses envies, à des moments de vie collective. Il découvre et explore un nouvel environnement, de nouveaux jeux...
- ◆ Rencontre d'autres amis et vit ses premiers moments de socialisation.

PERMANENCES

En tant que professionnels de la petite enfance et parents employeurs, vous avez des questions sur votre contrat, vos droits, vos démarches administratives et vos recherches de modes de garde Lucie DESECHALLIERS se tient à votre disposition afin de vous accompagner dans vos recherches et vos démarches.

Uniquement sur rendez-vous physique ou téléphonique Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 13h15 - 17h15

MATINEES RENCONTRE-EVEIL

Les « matinées rencontre-éveil » sont des moments de rencontre et d'échanges avec les enfants que vous accueillez. Venez profiter d'un espace de jeu et d'éveil avec d'autres professionnels de la petite enfance. Ouverts aux professionnels de la petite enfance et de manière exceptionnelle aux parents.

Pour connaître le planning, contactez le RPE



Communauté de Communes du Bocage Mayennais
Lucie DESECHALLIERS
1 Grande Rue - 53120, Gorron
02.43.08.77.61 ou 06.16.52.63.25
rpe@bocage-mayennais.fr



Espaces de Partage et d'Initiatives

Les Espaces de Partage et d'Initiatives, créés en 2013, offrent des lieux d'échanges **ouverts à tous** les habitants du Bocage Mayennais (quel que soit votre âge, votre situation, votre commune...). A l'Epi du Bocage, chacun peut partager ses savoirs et aussi découvrir des activités variées sur son territoire.

Ateliers proposés

- Des **ateliers manuels et créatifs** pour partager et apprendre : peinture, loisirs créatifs, tricot...
- Des **temps d'échanges** autour de la cuisine, du chant, de l'anglais, de la musique...
- Des **actions santé – bien-être** : théâtre, écriture, mémoire, sport, relaxation par la musique, danses...
- **Les ateliers parents-enfants avec « Air de famille » pour les 3-12 ans** qui propose des temps d'échanges autour de sorties, cuisine, bricolage ou musique et **« les matinées d'éveil » pour les 0-3 ans**, qui offrent des ateliers de psychomotricité, éveil musical, yoga ou encore massages bébés.
- Des **sorties pour découvrir son territoire** : marche nordique, cinéma, découverte du patrimoine, expositions au Centre d'Art, spectacles vivants, randonnées, sorties familiales...
- La **participation à la vie locale** : décorations de Noël pour les communes, tricot pour les Petits Frères des Pauvres et le Festi d'Al, décorations aux Jardins des Renaudies, tri des journaux pour la lutte contre la mucoviscidose, représentations de la chorale, décorations de tables pour les repas des CCAS...



Le minibus pour se rendre aux ateliers si vous ne pouvez pas vous



Des ateliers musique pour découvrir et s'enrichir



Les ateliers cuisine pour apprendre et partager



Les matinées d'éveil : des ateliers pour les bébés 0-3 ans

Bon à savoir

Des activités sont proposées sur l'ensemble du territoire : Bassin de vie de Gorrion, Landivy et Ambrières les Vallées. Si vous n'avez pas de véhicule pour participer aux ateliers, contactez Stéphanie pour trouver ensemble une solution de transport (l'Association a un minibus pour faciliter votre participation aux ateliers).

Le programme mensuel est disponible sur la page facebook @epidubocage ainsi qu'à la mairie.

N'hésitez pas à le demander !

Pour toute demande d'information, contactez Stéphanie, l'animatrice de l'Epi du Bocage

2 rue du Bignon – 53120 GORRON

02 43 32 54 08 / 06 38 46 34 90

✉ epidubocage@orange.fr

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

LES ASSOCIATIONS DU CANTON



En 2023, une nouvelle journée festive a eu lieu au profit de Vaincre la Mucoviscidose. En effet, les Virades de l'Espoir se sont déroulées au Vallon de la Lortière à Landivy le 24 septembre.

Tout au long de la matinée, une vente de saucissons et brioches a été organisée par le collège et les écoles de Landivy.

D'autres activités se sont succédé, telle une marche parent-enfant, un défi des élus, une démonstration de country et les harmonies de Landivy et Pontmain ont accepté de venir jouer quelques morceaux.

Par ces quelques mots, nous souhaitons aussi au nom de l'association, remercier tous les bénévoles de chaque associations qui ont œuvré lors de cette matinée

Bien évidemment, il est aussi important de remercier les enfants et les parents des écoles du canton qui ont pris part à la marche parent-enfant.

Nous n'oublions évidemment pas tous les donateurs qui ont une année de plus répondu présents, le résultat de la Virade s'annonce très bon.

Nous vous donnons donc rendez-vous à Pontmain le 29 septembre 2024 où toute l'équipe de bénévoles vous attendra, alors, venez nombreux.

Encore une fois MERCI et bonne fête de fin d'année. Prenez soin de vous et de ceux qui vous entoure.

Un point de collecte pour vos journaux est à votre disposition à la mairie de Désertines (ainsi que pour les bouchons)

Pour plus de renseignements :

M. HERCEND Gérard : 06.04.09.92.68

M. BARBEDETTE Philippe : 06.32.19.37.05



Y penser c'est naturel...
Le faire, c'est essentiel !

**ASSOCIATION DES DONNEURS DE
SANG BENEVOLES DU BOCAGE
MAYENNAIS**

Suite à notre assemblée générale, il a été décidé de cesser notre activité aux collectes organisées par l'EFS et de clôturer notre association qui n'a plus de président depuis 3 ans.

Pour rappel, l'association a été créée en décembre 2002. Nous avons fait de bonnes collectes dans les 15 premières années, jusqu'à 5 par an, puis au fil du temps, le nombre de collectes et de donateurs a diminué.

L'Etablissement de sang de Laval exige un certains nombres de dons que nous n'arrivons plus à atteindre

Je remercie tous les donateurs de sang, les bénévoles qui ont assuré les collectes et les manifestations des Motards ont du cœur, le commune de Fougerolles du Plessis pour la mise à disposition de la salle ainsi que le personnel de l'EFS qui ont contribué à sauver des vies car à ce jour, aucun produit ne remplace le sang.

C'est avec regret que l'association cesse, mais pour les donateurs ils pourront aller sur Gorron ou Ernée.

L'ensemble de l'association des donateurs de sang du bocage mayennais vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Vice-Président



Composter ou pailler, c'est économiser !



Adoptée en février 2020, la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire) impose le tri à la source des biodéchets pour tous à partir du 1^{er} janvier 2024. C'est-à-dire que les déchets alimentaires ne devront plus être jetés dans les ordures ménagères et les déchets verts devront être valorisés.

Pour vous accompagner dans cette démarche, la Communauté de Communes du Bocage Mayennais vous propose **4 solutions** :



Un composteur individuel (gratuit)

Le compostage permet de recycler toutes les matières organiques du jardin et de la cuisine. Il s'agit d'un procédé de dégradation biologique. Les micro-organismes du sol (bactéries, champignons, insectes...) se nourrissent de matières organiques et produisent un engrais naturel et gratuit, le compost.

La distribution est faite lors d'une formation obligatoire d'une heure (inscription en ligne et dates à venir au printemps 2024 sur le site internet www.bocage-mayennais.fr).



Un lombricomposteur (gratuit)

Principalement destiné aux personnes en appartement, sans accès possible à un jardin ou n'ayant que très peu d'espace, le lombricompostage est un procédé de dégradation des déchets organiques par des vers de compost.

On obtient alors du lombricompost, un produit stable et mature, de couleur noire et d'aspect grumeleux, avec une bonne odeur de sous-bois et de terre fraîche, et un jus, l'engrais liquide, appelé également lombrithé.

La distribution est faite lors d'une formation obligatoire d'une heure (inscription en ligne et dates à venir au printemps 2024 sur le site internet www.bocage-mayennais.fr).



Un composteur collectif (gratuit)

Ce dispositif peut être installé sur le domaine public après avoir obtenu l'accord de la mairie ou du bailleur et si plusieurs foyers sont volontaires pour assurer le suivi de l'aire de compostage. Plus de renseignements en contactant le service Propreté.



Une subvention à la location d'un broyeur à végétaux

La subvention s'élève à 50 % du montant TTC de la location d'un broyeur par jour, avec un plafond annuel de 100 € par foyer (dépôt dans les 3 mois suivant la location).

Le broyage des végétaux permet de valoriser les déchets verts produits dans son jardin en paillage.

En effet, grâce au compostage et au paillage issu du broyage des végétaux, il est possible de faire des **économies** ! Ces pratiques permettent de :

- **Réduire** la taille de vos poubelles ;
- **Limiter** vos déplacements en déchèterie ;
- **Nourrir** vos plantes ;
- **Améliorer** votre sol ;
- **Protéger** votre jardin ;
- **Diminuer** le coût d'entretien du jardin.

Plus d'informations sur le site internet www.bocage-mayennais.fr, sur la page facebook ou au 02 43 08 12 71.

Programme des Randonnées 2024

Randonnée à la journée, covoiturage au départ de Pontmain, Place Haute de la Mairie (pique-nique tiré du sac), possible de faire que demi-journée. - Lors des Randonnées du Dimanche, 2 distances sont proposées, environ 8 et 12 kms

Dimanche 21 Janvier	LA DOREE – Circuit de Valandré, 8,5 kms, départ de la randonnée 14h, parking de la salle des Fêtes, 16h30 Galette des Rois	M.-F. RONCERAY 06 62 16 43 68
Dimanche 18 Février	ROMAGNE (35) – Circuit Ste Anne – Bonne Fontaine, 9 kms, départ de la randonnée 14 h, parking du Cimetière, Randonnée déguisée	Alain COQUELIN 06 78 95 59 40
Dimanche 17 Mars	ERNEE – Sur les pas de Louis Derbré, 8 et 12 kms, départ de la randonnée 14h, place de l'Hôtel de Ville	Thérèse POISSON 06 83 21 25 72
Dimanche 21 Avril	CHAUVIGNE (35) – Randonnée à la journée – 9h départ covoiturage à Pontmain, - le matin, départ de la randonnée 10h, parking de l'Eglise, circuit des rochers, 12 kms - l'après-midi, départ 14h, parking de l'Eglise pour un circuit de 8 kms.	Philippe FREARD 06 77 96 12 07
Lundi 1^{er} Mai	Brevet des Randonneurs, à GORRON , organisation CDRP et club des randonneurs de la Colmonnt, Gorron	
Dimanche 19 Mai	LA CHAPELLE AU GRAIN, commune St Georges Buttavent – Circuit de la Chapelle du Hec, 8 et 10 kms, départ de la randonnée 14h, bourg de la Chapelle au Grain	Yves AUBERT 06 16 52 00 22
Dimanche 18 Juin	CAROLLES (50) – Randonnée à la journée – 8h30 départ covoiturage à Pontmain. - - La Vallée du Lude et des Peintres – le matin, randonnée de 8 kms, départ 10h, de la cabane Vauban avant Carolles - l'après-midi Grouin Sud et Prieuré 12,5 kms, départ 14h, de Genest, Quai de L'Amirauté	Philippe FREARD 06 77 96 12 07
Du 22 Juin au 29 Juin	Séjour en FRANCHE-COMTE à METABIEF (25) hébergement au village vacances VTF,* Le Bief Rouge *. 8 jours – 7 nuits. Sur réservation Contact : Philippe FREARD 06 77 96 12 07 – Joël GOUPIL 06 21 85 79 85	
Voir dates de la Loire – Atlantique à pied		
Dimanche 21 Juillet	ORIGNE – Randonnée à la journée – 8h30 départ covoiturage à Pontmain - le matin, départ de la randonnée 10h, de la Mairie, circuit de la Roche, 10,5 kms, - l'après-midi, circuit de la Grande Courbe, 10,5 kms, 14h, départ de la Mairie	Joël GOUPIL 06 21 85 79 85
Dimanche 18 Août	DOMFRONT (61) – Circuit de la Chapelle du Cerisier, 8 et 12 kms, départ de la randonnée 14h, de la Croix des Landes (route de la Ferté - Macé)	René RENAULT 06 81 83 49 31
Dimanche 8 Septembre	LA DOREE - Foire d'Automne, départ 9h30 du site de la Foire	M.F. RONCERAY 06 62 16 43 68
Dimanche 15 Septembre	DINAN (35) * Randonnée Patrimoine * , sortie en car ou covoiturage. Départ de Pontmain à 7h15, Des infos vous seront communiquées ultérieurement	Philippe FREARD 06 77 96 12 07
Dimanche 29 Septembre	PONTMAIN * Virades de l'Espoir *	G. GROUSSARD 06 24 58 49 29
Dimanche 20 Octobre	ARON – Circuit de l'Etang de Forge, 8 et 10 kms, départ de la randonnée 14h, du Parc des Forges	André BOUDIN 06 60 56 09 82
Samedi 26 Octobre - Soirée châtaignes à MONTAUDIN, 19h15, salle communale		
Dimanche 17 Novembre	ST SAUVEUR DES LANDES (35) – Circuit de la Minette, 8 et 10 kms, départ de la randonnée 13h30, de Chaudeboeuf	Guy COUPEL 06 73 06 15 67
Dimanche 15 Décembre	CEAUCE (61) – Randonnée de Noël, 8 kms, départ de la randonnée 13h30, Place de l'Eglise	Philippe FREARD 06 77 96 12 07
Projet en cours	PONTMAIN - 2 Randonnées Grand Public Jun 2024 – Randonnée Littéraire * Légendes et Contes * - Samedi 28 Septembre – Randonnée Nature	- Dimanche 2 Animation assurée par une animatrice de la CCBM

Randonnées Fraîcheur - Le Jeudi 20h, 8 à 10 kms - 1€ la sortie pour les non-adhérents à aucun club

02 Mai	LES LOGES-MARCHIS Parking de la Mairie	Alain COQUELIN	13 Juin	ST BERTHEVIN LA TANNIERE Salle Polyvalente	Joël GOUPIL
16 Mai	ST MARS SUR LA FUTAIE Plan d'Eau	Michel FOUREAU	27 Juin	ST HILAIRE DU HARCOUET Place de l'Eglise	Georgette GROUSSARD
30 Mai	LARCHAMP Place de l'Eglise	Philippe FREARD	11 Juillet	PONTMAIN, Entre Maine et Bretagne Place de la Mairie	Georgette GROUSSARD



INFORMATIONS 2024

A noter : * Pour diverses raisons, notre programme est susceptible d'être modifié *, consultez notre site, avant chaque organisation. **Blog des randonneurs : randobocage.blogspot.com**

TARIF 2024 :

LICENCES F.F. Randonnées	Individuelles	Familiales
Responsabilité Civile	27,25 €	52 €
Responsabilité Civile+Accident Corp.	29,25 €	56,50 €
Carte du Club - Sympathisant	16 €	26 €

Covoiturage : pour les randonnées du dimanche, 13 H15, Place Haute de la Mairie à PONTMAIN, de même, pour les randonnées à la journée, un rassemblement sera prévu à ce point de départ, horaire à préciser.

CERTIFICAT MÉDICAL : OBLIGATOIRE à la 1^{ère} adhésion, ainsi qu'après un arrêt de 2 ans ou plus. Pour le renouvellement de la licence, un questionnaire santé est à remplir impérativement et à garder vers vous, s'il y a un seul oui, consulter un médecin et fournir un certificat médical. Sinon, compléter une attestation de non contre-indications à la pratique de la randonnée. (documents fournis par nos soins, voir bulletin d'adhésion).

LA LICENCE est OBLIGATOIRE pour dégager l'association organisatrice de toute responsabilité; elle prouve que vous êtes inscrit à un club affilié à la F.F.R et que vous êtes assuré pour les dommages civils que vous pouvez causer aux tiers lors des activités.

RENSEIGNEMENTS : Philippe FREARD tél: 02 43 05 01 16 - 06 77 96 12 07

Joël GOUPIL tél: 02 43 05 08 63 - 06 21 85 79 85

Contact : rando.bocage.53220@gmail.com

BONNE ANNEE DE RANDONNEES A TOUS

Marcher est une manière de ralentir le temps, et de goûter la vie

Participants **NON-ADHERENTS** à aucun club Fédéral de la Randonnée, une participation de 2€ est demandée par personne, et par sortie, pour les Randonnées du Dimanche - 1€ pour les Randonnées du 1^{er} Mardi du mois.

Randonnées du 1^{er} Mardi du mois - 7 à 9,5 kms

Départ :

- 14h: 9 janvier, LOUVIGNE DU DESERT - Chemin de Mémoires - départ Place Bochin. Resp: Christine DANVEAU
- 14h: 6 février, BAILLE - Circuit des Flégés - départ Parking de l'Eglise. Resp: René RENAULT
- 14h: 5 mars, FLEURIGNE - Circuit du Bois Février - départ Parking de la Mairie. Resp: Jean-Claude BERTIN
- 14h: 2 avril, ST HILAIRE DU MAINE - De Vallons en Vallons - départ parking Salle des Fêtes. Resp: Michel FOUREAU
- 9h30: 7 mai, ERNEE - Circuit des 3 Communes - départ route de St Denis D107, 1, 5 km d'Ernée. Resp : Michèle ROUSSEAU
- 9h30: 4 juin, LANDIVY - Les Ruines de l'Abbaye - départ Place de l'Eglise. Resp: Christine DANVEAU
- 9h30: 2 juillet, LAIGNELET - La Forêt - départ Place de l'Eglise. Resp: Thérèse POISSON
- 9h30: 3 septembre, COLOMBIERS DU PLESSIS, départ des Renaudies. Resp. Michèle ROUSSEAU
- 14h: 1 octobre, PARIGNY - Circuit des Lavoires - départ Salle Communale. Resp : Georgette GROUSSARD
- 14h: 5 novembre, LA CHAPELLE-JANSON, départ du Plan d'eau. Resp: Jean-Claude BERTIN
- 14h: 3 décembre, FOUGEROLLES DU PLESSIS - Circuit du bourg - départ Place de l'Eglise. Resp: André BOUDIN

LES ASSOCIATIONS LOCALES

Société de Chasse St Hubert SHD

Désertines – Vieuvy - Saint Aubin Fosse-Louvain



Nos 30 chasseurs ont entamé la **94^{ème} saison** de chasse le 17 septembre dernier. Nous remercions encore une fois les propriétaires qui nous font confiance depuis toutes ces années, et nous poursuivons la bonne gestion des espèces animales sauvages qui peuplent notre territoire.

Conformément au plan de chasse de cette année, **20 chevreuils** pourront être prélevés sur Désertines, Vieuvy et St Aubin Fosse-Louvain. A ce jour, 13 chevreuils ont déjà été prélevés.

En ce qui concerne le lièvre, sa chasse était ouverte cette saison, à hauteur d'un lièvre attribué pour 200 hectares de terrain, car les effectifs étaient encore légers aux derniers comptages de début 2023. Espérons que la population va progresser, et que les comptages qui se dérouleront sur l'ensemble du GIC du Bocage fin janvier 2024, seront là pour le démontrer.

Au dernier comptage de janvier 2023, les effectifs des renards avaient clairement tendance à augmenter. Nous continuons les prélèvements pour en limiter la population sur nos terrains.



Les sangliers sont présents depuis cet automne encore sur nos terrains et nous constatons souvent des indices de leur présence.

Si vous constatez la présence ou des dégâts de sangliers sur vos terres, n'hésitez pas à prévenir le président de la société, Mr Gaylord Fourmond ou Mr Joel Leroyer, via la mairie. Nous ferons notre possible pour organiser des battues, si besoin.



Le Groupement d'Intérêt Cynégétique du Bocage (GIC du Bocage), créé le 7 février 2017, permet de réunir les chasseurs adhérents et de gérer les espèces lièvre, et chevreuil.

GIC du Bocage

Les derniers comptages effectués montrent que les effectifs de lièvre stagnent ou augmentent mais très légèrement sur nos terrains.

Comme la population apparaît en difficulté, la décision de chasser mais à hauteur d'un lièvre pour 200 hectares, a été votée par les membres présents à l'assemblée générale du GIC. 34 bracelets de lièvres ont donc été attribués sur l'ensemble des terrains.

Le virus EBHS (syndrome du lièvre brun) est toujours présent sur nos terrains cette année. Si vous trouvez un lièvre mort de manière inexplicable, prévenez-nous pour qu'on le fasse analyser auprès de la FDC de la Mayenne.

Cela nous permet de faire un suivi de l'évolution de cette maladie sur l'espèce lièvre.

73 bracelets Chevreuils ont été attribués pour l'ensemble du territoire du GIC du Bocage. La population est toujours en progression, nous augmentons donc légèrement les prélèvements chaque année.

L'assemblée générale du GIC du Bocage aura lieu courant mars 2024. Les éventuels chasseurs privés désireux d'adhérer à cette association, peuvent obtenir des renseignements en envoyant un mail à :

gicdubocage@gmail.com



Ce sont **200 faisans communs** qui seront lâchés sur notre territoire SHD, jusqu'à la fermeture de la chasse.

En prévention des dégâts sur les semis de maïs au printemps prochain, nous renouvelerons nos opérations de régulation des corvidés (corbeaux et corneilles). Nous concentrerons notre aide sur les agriculteurs qui nous confient leurs terrains.

Ceux qui seront touchés sont invités à nous avertir dès qu'ils le seront, pour mieux cibler les lieux de prélèvement.

Pour Désertines, prévenir **Mr Leroyer Joel** au 02-43-00-62-13, pour St Aubin F.L., prévenir **Mr Darzel Ferdinand** au 02-43-08-68-80, pour Vieuvy, prévenir **Mr Louvigné Didier** au 02-43-00-64-93.



Le **29 février 2024**, la saison de chasse se terminera ; les éventuels nouveaux chasseurs intéressés pour devenir membres de notre société de chasse devront se faire connaître avant le mois d'aout 2024, afin de mieux préparer leur arrivée parmi nous.

Le 12 octobre dernier nous avons eu le plaisir d'accueillir la présidente de la région Pays de Loire, Madame, Christelle Morançais. A sa demande, elle a souhaité participer à une battue collective au grand gibier sur notre société de chasse SHD.

Accompagnée de notre maire, Mr Bruno Lestas et du directeur de la fédération des chasseurs de la Mayenne, elle a tenu à assister aux préparatifs de sécurité, puis à la battue, et a échangé très facilement avec nos chasseurs sur les thèmes de la chasse et sur les problématiques que nous rencontrons régulièrement.

La presse n'était pas conviée et nous n'avons pas souhaité communiquer dans les médias, seuls des journalistes de la région étaient présents.





Nos deux prochains Super Loto auront lieu le **dimanche 07 avril et le dimanche 21 juillet 2024**, notez-les dès maintenant dans vos agendas !

L'ensemble des chasseurs vous remercient pour votre confiance au fil de ces années, et vous présentent leurs **Meilleurs Vœux pour l'année 2024**.

L'amicale des A.F.N

Les A.F.N vous présentent tous leurs meilleurs vœux pour cette année 2024.

Club de pétanque

Le bureau de la pétanque vous présente ses meilleurs vœux.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous inscrire auprès de Roger LEBLANC : 02 43 00 68 71 ou 07 60 08 47 04

DÉSERTINES à table !

La 4^{ème} édition de Désertines à table aura lieu le **vendredi 28 juin**.

Réservez la date.

Plus d'information à venir sur Intramuros et sur le Site internet.



LES BOUCLES DE LA MAYENNE

Les boucles de la Mayenne auront lieu du 23 au 26 mai 2024.

Elles passeront à Désertines le **vendredi 24 mai**

Plus d'informations à venir sur Intramuros

Chaque association désirant une subvention pour l'année 2023 doit faire parvenir à la mairie, le cerfa N°12156*06 dûment complété avant le 15 mars 2024.



Cette année l'union sportive de Désertines compte 39 licenciés dont :

- 31 séniors;
- 7 dirigeants et une dirigeante (Léna Leroyer)

Le classement de la première partie de saison :

Classement Saison 2023-2024 Général ▾

Pos.	Équipe	Pts	J.	G.	N.	P.	Bp.	Bc.	Dif.
1	Oisseau	21	8	7	0	1	30	6	+24
2	Ambrières/Cigné (3)	20	9	6	2	1	28	15	+13
3	Désertines	15	8	5	0	3	21	11	+10
4	La Dorée	13	7	4	1	2	19	9	+10
5	Brecé	12	5	4	0	1	25	6	+19
6	St-Pierre/Lan (2)	9	7	3	0	4	19	13	+6
7	Contest-St-B. (3)	6	7	1	3	3	10	26	-16
8	Gorron (2)	5	7	1	2	4	9	15	-6
9	Landivy/Pont. (2)	4	8	1	1	6	11	36	-25
10	Parigné/Braye (2)	-2	8	0	1	7	5	40	-35

Légende : Pts=Nb points, J =Nb. matchs joués, G =Nb. matchs gagnés, N =Nb. matchs nuls, P =Nb. matchs perdus, Bp =Nb. buts marqués, Bc =Nb. buts encaissés, Dif =Différence marqués - encaissés

Classement Saison 2023-2024 Général ▾

Pos.	Équipe	Pts	J.	G.	N.	P.	Bp.	Bc.	Dif.
1	Vautorte	21	8	7	0	1	33	6	+27
2	Ambrières/Cigné (4)	21	7	7	0	0	29	13	+16
3	St-Mars/Colm.	19	9	6	1	2	30	18	+12
4	Le Pas	15	8	5	0	3	19	9	+10
5	Désertines (2)	11	8	4	0	4	26	20	+6
6	St-Georges-B. (3)	9	9	3	0	6	22	27	-5
7	Oisseau (2)	9	8	3	0	5	16	26	-10
8	Fougerolles (2)	4	8	1	2	5	15	25	-10
9	La Dorée (2)	4	7	1	1	5	14	30	-16
10	Brecé (2)	-1	6	0	0	6	3	33	-30

Légende : Pts=Nb points, J =Nb. matchs joués, G =Nb. matchs gagnés, N =Nb. matchs nuls, P =Nb. matchs perdus, Bp =Nb. buts marqués, Bc =Nb. buts encaissés, Dif =Différence marqués - encaissés

Evénements :

Le traditionnel tournoi de foot aura lieu le **Dimanche 23 juin 2024**.
 La soirée du foot aura lieu le **Samedi 23 novembre 2024**.

L'US Désertines vous souhaite leurs meilleurs vœux pour 2024.

NUMÉROS UTILES

Ecole Publique	02 43 00 60 64
Cantine Scolaire	02 43 04 63 95
Garderie	02 43 00 60 64
Espace France Services Gorrion CAF. MSA. CARSAT. CPAM	02 43 30 10 58
A.D.M.R 5, rue du Maine. Fougerolles du Plessis horaires d'ouverture : lundi, mardi et vendredi : 9h 12h et 13h15 16h15 Mercredi de 9h à 12h	02 43 05 70 95
Assistante sociale 3, rue Cour de Forges - Gorrion	02 43 08 06 03
SIMAD Ouvert du lundi au vendredi De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00	02 43 08 83 52
Médiateur/Conciliateur Permanence à Landivy le 1 ^{er} mardi du mois Permanence à Gorrion 3 ^{ème} mardi du mois	02 43 05 42 05 02 43 30 10 58
C.C.B.M 1, Grande Rue – Gorrion www.bocage-mayennais.fr	02 43 08 47 47
Centre des Impôts 75, rue des Alouettes- Mayenne	02 43 04 81 46
Petit Pégase	0806 800 053
Gendarmerie de Landivy	02 43 05 42 39
ENEDIS	09 726 750 53
SAUR (eau et assainissement)	02 44 71 05 58
SEKOM (assainissement non collectif)	02 43 05 13 29
URGENCES POMPIERS	18 ou 112
URGENCES SOURDS ET MALENTENDANTS	114
SAMU	15
GENDARMERIE	17
ANTIPOISON :	
Rennes	02 99 59 22 22
Angers	02 41 48 21 21

(Bulletin réalisé et imprimé par nos soins)

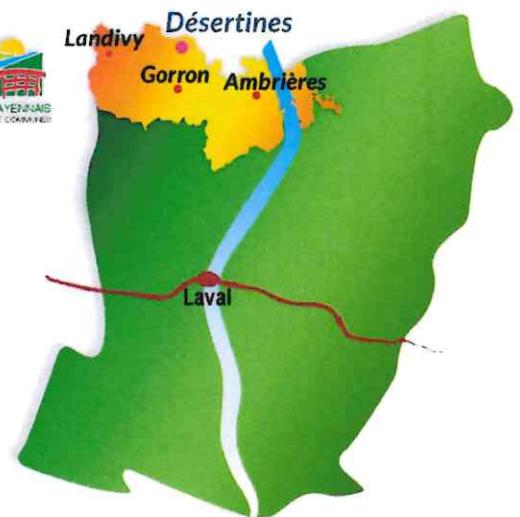
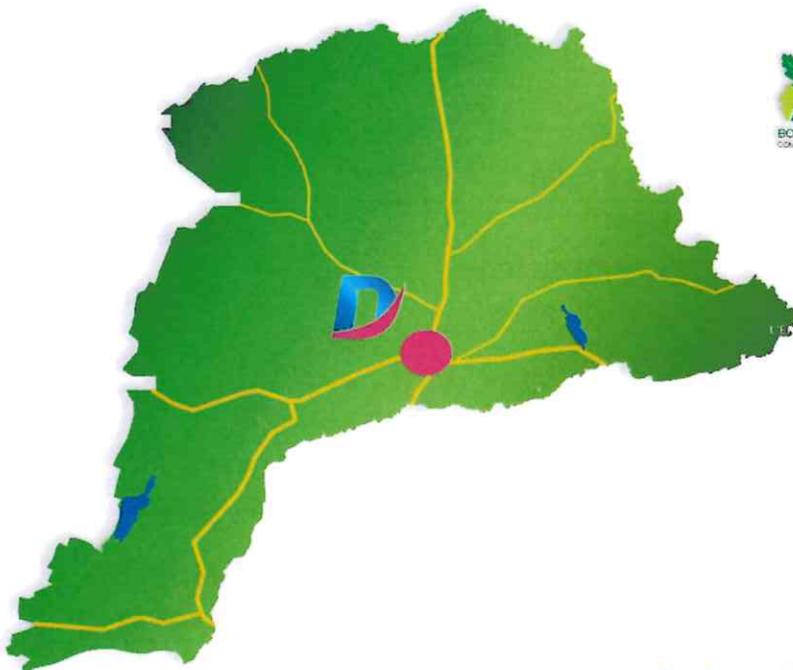
Désertines

53

Commune de la Mayenne

Désertines

La Mayenne



Mairie de Désertines

Rue de Normandie

53190 DÉSERTINES

Tél : 02.43.00.61.43

E-mail : contact@desertines53.fr

www.desertines53.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi et Jeudi : 9h-12h

Mardi et Vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Samedi (1^{er} et 3^{ème} du mois) : 9h-12h

Fermé le mercredi